Présentation de la démarche et du projet / 2005>2015

Ferme de Vernand (42)

Diplôme «Agriculture, quels paysages pour quels projets ? Une ferme en question»

Rémi JANIN - Agence FABRIQUES Paysages Architectures / EARL de Vernand / Association Polyculture

1 / TERRITOIRE ET ANALYSE PAYSAGÈRE

Le territoire

La ferme de Vernand se trouve dans le Nord du département de la Loire. Placée dans la bordure orientale du Massif Central, contexte de moyenne montagne au sol granitique à une altitude de près de 500 mètres, elle est située à près de 60 kilomètres de Lyon et à 20 km de Roanne. Elle est plus largement entourée de bassins urbains proches et conséquents, avec d'une part la métropole lyonnaise mais avec aussi la proximité de Saint-Etienne et de Clermont-Ferrand.

Cette exploitation agricole est répartie sur 100 hectares environ dont un site principal de près de 60 hectares, sujet principal du projet. Trois autres positions plus éloignées le complète, avec un site en location de 30 hectares et avec quelques surfaces complémentaires d'une part dans la périphérie lyonnaise et d'autre part en altitude dans les Monts du Forez où sont mises quelques génisses l'été. La ferme compte 45 vaches et 85 brebis exclusivement pour la production de viande. Elle est en agriculture biologique et valorise ses productions en vente directe depuis plus de 20 ans. Elle emploie aujourd'hui 2 personnes à temps plein ainsi qu'un boucher à temps partiel.

Les acteurs du projet

Le projet de paysage conduit sur ce site a été initié en 2005 lors d'un travail de diplôme commun mené par Rémi Janin, alors diplômant à l'école du paysage de Blois, et par Pierre Janin, alors diplômant à l'école d'architecture de Saint-Etienne. Ayant grandis dans ce lieu et choisis de mener des études extérieures à l'agriculture, ils décident finalement de porter leur diplôme sur la ferme d'élevage familiale en faisant le constat d'une absence forte des questions agricoles lors de leurs études respectives et en ayant l'envie d'investir ces questions.
Isabelle Janin, exploitante principale de la ferme, s'est quant à elle installée sur cette ferme en tant qu'agricultrice au milieu des années 1980. La conversion en agriculture biologique a eu lieu au début des années 1990 et s'est faite parallèlement au développement de la vente directe. Actuellement, la valorisation des productions se fait toujours par ce biais avec la vente directe aux particuliers ainsi qu'un marché par semaine, la clientèle étant essentiellement locale et située dans les villes proches de Roanne et de Lyon.
A partir de 2006 Rémi et Pierre Janin installent dans le prolongement de leur diplôme leur agence FABRIQUES Architectures Paysages sur la ferme de Vernand, celle-ci comptant depuis quelques années un second bureau à Lyon. Leur souhait est alors de travailler essentiellement sur des problématiques agricoles. La ferme devient le support principal de questionnements et de réflexions, lieu d'allers retours permanents entre la pratique paysagiste, architecturale et agricole. Ils sont lauréats des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes en 2010 puis lauréats du Palmarès des Jeunes Urbanistes en 2014.

Analyse paysagère, la question agricole

En débutant l'approche de la ferme la réflexion principale s'est portée sur la manière d'aborder, en tant que paysagiste notamment, la question de l'espace agricole. La volonté supposée était de pouvoir par les outils du paysage questionner un projet agricole, ses formes, son rapport au lieu et à son contexte. Différents moyens ont été sollicités dans ce sens avec d'une part l'utilisation de l'outil photographique de manière centrale et notamment par le biais d'observatoires, et d'autre part l'utilisation de représentations graphiques variées à l'image de blocs-diagrammes, d'axonométries ou d'éléments cartographiques.

Observatoire photographique ancien

L'observatoire photographique comme moyen d'analyse a été utilisé à différents niveaux. Un observatoire photographique ancien a d'abord été mis en place, en comparant des prises de vues datant de plusieurs décennies et en reprenant les mêmes cadrages actuels. Celui-ci permettait de montrer deux choses :

- **le passage comme presque partout en France d'un paysage de polyculture élevage à un paysage qui s'est spécialisé en termes agricoles**, montrant ainsi les cycles longs de ce paysage. Dans le hameau où se trouve l'exploitation agricole, 8 étaient présentes, toutes comptant entre 10 et 20 hectares. Les cultures étaient plus nombreuses, à la fois liées à l'alimentation animale mais aussi à l'alimentation humaine. Le paysage était plus occupé et dense en termes d'utilisation agricole. Actuellement seules deux fermes persistent comptant entre 70 et 100 hectares, toutes les deux en élevage. Le parcellaire s'est adapté aux machines agricoles et s'est agrandi, les parties ne pouvant pas être mécanisées ont pour certaines été délaissées et se sont boisées, le paysage s'étant ainsi partiellement fermé. Les sur-

Observatoire photographique ancien / Cet observatoire photographique ancien s'est basé sur la comparaison de photographies datant de plusieurs décennies en reprenant les mêmes cadrages actuels. Ici la photographie de gauche date de 1942 (celle de droite de 2006) et montre un paysage moins fermé où les cultures étaient beaucoup plus présentes.
Les outils de ce paysage ont changé, passant d'un espace de polyculture élevage avec les moyens de la mécanisation à un espace spécialisé en élevage (notamment bovin) ayant connu la motorisation de l'outillage agricole. Le parcellaire s'est agrandi, les sommets des collines où les sols sont plus pauvres ont été délaissés du fait des tracteurs qui valorisent difficilement ces espaces. Les boisements spontanés dans ces parties se sont renforcés et ont participer de la fermeture partielle de ce paysage. Les pâturages se sont aussi largement développés (comme ici au premier rang), les cultures n'étant plus qu'associées à l'élevage et ne servant plus à l'alimentation humaine.

Observatoire photographique récent / Au total une trentaine de points de vue d'observatoire ont été mis en place sur le site principal de la ferme. Celui-ci montre l'espace des cultures. Très ouvert, il est le plus travaillé et où l'agriculteur est le plus présent en termes de travail. Il est en partie labouré à l'automne puis semé de prairies et de céréales. Au printemps les prairies sont fauchées alors que les céréales sont récoltées un peu plus tard. L'observatoire montre ainsi d'une part la nature spatiale des différents espaces agricoles, ici très ouvert du fait de ce travail récurrent et de sa mécanisation, et d'autre part montre l'extrême mobilité de ces paysages. En comparaison du boisement qui en constitue l'arrière plan, les variations sont beaucoup plus fortes et rapides, présentant un espace toujours en mouvement et variant sans cesse, qui fait l'une des qualité première de l'espace agricole du fait de leur nature insaisissable.

faces de pâturage sont beaucoup plus nombreuses du fait du développement de l'élevage, les cultures étant limitées à l'alimentation animale.

- **le passage de communautés agricoles et rurales à un espace où l'agriculture valorise une part essentielle du paysage mais où les agriculteurs sont de moins en moins nombreux**, partageant cet espace avec d'autres populations extérieures à l'agriculture. Le bouleversement le plus important qui apparait est ainsi cette transformation de la campagne, montrant aujourd'hui un espace productif mais qui est de plus en plus partagé et pratiqué par d'autres publics qui le regardent, le perçoivent et le vivent différemment.

Observatoire photographique actuel

Dans ce prolongement une trentaine de points de vue d'observatoire photographique ont été mis en place sur la ferme. Ils ont pour but de couvrir sa diversité spatiale et agricole. Les clichés ont été pris parfois le même jour, parfois à quelques jours ou bien plusieurs mois d'intervalles. Ils ont également permis d'insister lors de l'analyse sur deux éléments principaux :

- **le fait que l'agriculture est une construction spatiale à part entière liée à des mécanismes agricoles particuliers dans des contextes donnés**. Les différences entre l'espace ouvert de cultures, les pâturages de fond de vallée ou bien les bâtiments apparaissent ainsi clairement par le moyen de l'observatoire photographique.

- **l'agriculture est un paysage mobile et en mouvement permanent lancé dans des cycles répétés**. Sa qualité spatiale à l'intérieur de ces structures est liée à cette mobilité. Ainsi l'espace de culture est sans cesse travaillé, modifié, mouvant, bougeant en fonction des rotations et des années. Le pâturage de fond de vallée varie en fonction du nombre d'animaux, changeant les textures d'herbe ou bien traçant les sentes différemment. Les bâtiments quant à eux présentent également des temporalités changeantes, à l'image de la bergerie qui l'hiver contient tous les animaux, aux intersaisons ne les abritent que la nuit alors qu'ils sortent la journée dans les pâturages, et enfin l'été est totalement vide pendant plusieurs mois.

Bloc-diagramme et axonométries

Au-delà de l'utilisation de l'observatoire photographique d'autres moyens ont été utilisés, à l'image de blocs-diagrammes, d'axonométries ou bien d'éléments cartographiques. L'intérêt a été d'une part de spatialiser le projet agronomique et de l'interroger par ce biais (déplacements, cohérence des usages agricoles en fonction des lieux, délaissés, relations entre les espaces, etc.).
La question était aussi par ces outils d'appréhender les temporalités et les perceptions. Des cartes des pratiques ont été élaborées permettant de saisir les espaces utilisés ou non en fonction des périodes et pour quels usages. De même, une analyse précise des noms donnés aux lieux et aux différents pâturages a été réalisée, permettant de saisir en partie par ce biais la manière dont ces espaces sont ressentis et perçus («Le Plat», «La grande côte», «Les fonds», etc.). La démarche développée visait ainsi à comprendre comment en tant que praticien agricole est ressenti, vécu, nommé et perçu l'espace travaillé. Apparaissait une compréhension des lieux extrêmement liée aux pratiques. L'espace de culture est ainsi très connu de l'agriculture par sa présence fréquente alors que les pâturages de fond de vallée demeurent plus mystérieux par exemple.

Entités

Enfin l'analyse a interrogé les différentes échelles de compréhension de ce territoire et de ce projet agricole. Le besoin de définition d'une échelle intermédiaire entre l'exploitation dans son ensemble et l'échelle précise de chaque parcelle agricole a progressivement été développé. Un principe d'entités a ainsi été énoncé, celui-ci étant basé sur le découpage d'espaces présentant une cohérence à la fois spatiale et agronomique. On recense ainsi l'entité liée à l'espace bâti, celles du versant cultivée, ou bien d'autres entités rassemblant des pâturages de fond de vallée. Cette décomposition a permis d'interroger clairement l'adaptation des pratiques avec le socle spatial, en montrant de cette manière que des pâturages de fond de vallée débordaient sur des versants plus secs par exemple, ou bien que les cultures s'arrêtaient de manière parfois totalement arbitraire sans poser de limites solides, en tout cas que l'usage agricole n'entrait pas toujours pertinemment dans l'habit du territoire et nécessitait en ce sens des ajustements.

L'analyse paysagère développée a ainsi sollicitée les outils ordinaires du paysagiste à différentes échelles afin de saisir un espace agricole, ses dynamiques, et de l'interroger dans son contexte. Elle devenue un outil central du projet agricole, de sa compréhension et de son amélioration.

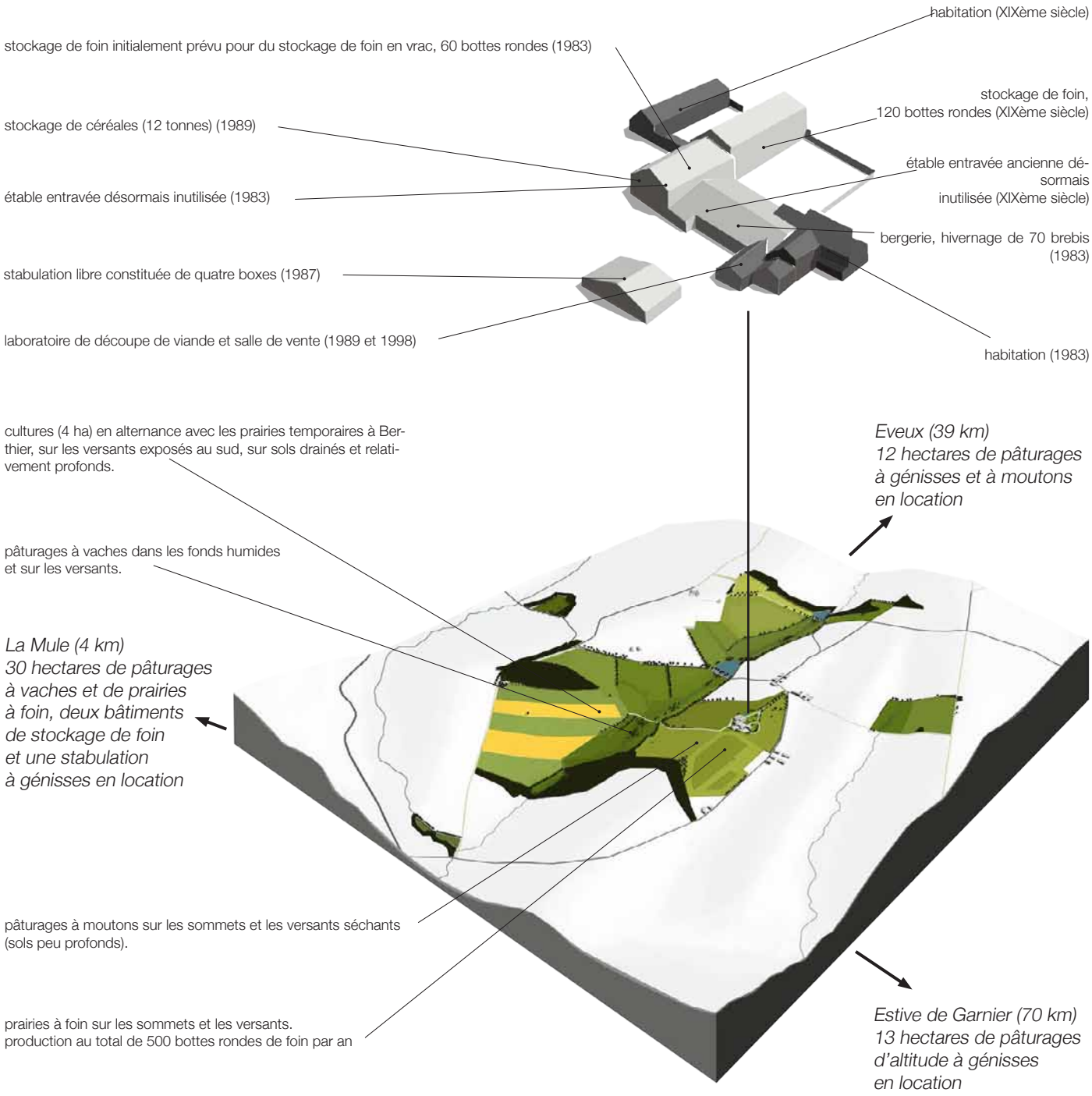

Bloc-diagramme du site principal de la ferme / Le bloc-diagramme qui a été réalisé a vocation a montré l'organisation spatiale du site principal de la ferme sur son socle et dans son contexte. Groupée autour d'une vallée, la ferme déploie ces différents espaces sur elle et autour d'elle, valorisant ce contexte en fonction des parties dont elle dispose et du système agricole développé.
Les pâturages à moutons occupent ainsi les sommets plus secs, plus adaptés pour ces animaux et sont groupés en deux ensembles, l'un relié directement à la bergerie et l'autre plus éloigné. Les pâturages à vaches quant à eux occupent les parties plus humides de fond de vallée et les versants semi-humides. Les pâturages qui servent à la production de fourrage sont ceux facilement mécanisables et se trouvent plutôt sur les parties hautes des versants. Enfin les cultures occupent le versant le plus facilement mécanisable et le mieux orienté.

Pâturage à moutons

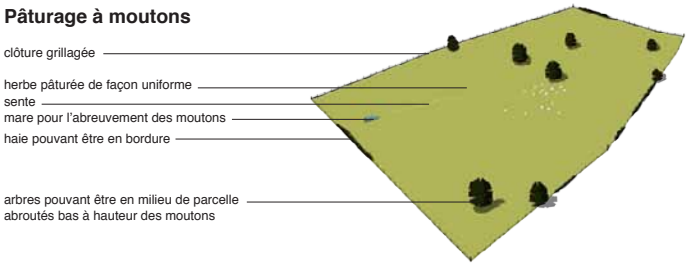

Prairie à foin

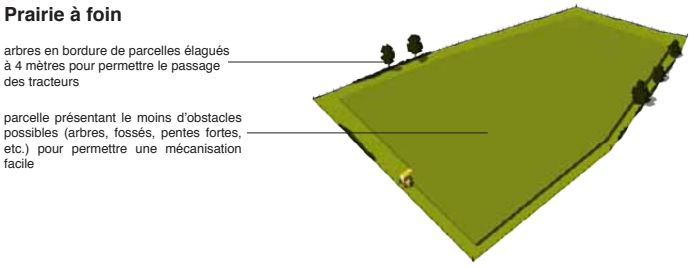

Pâturage à vaches

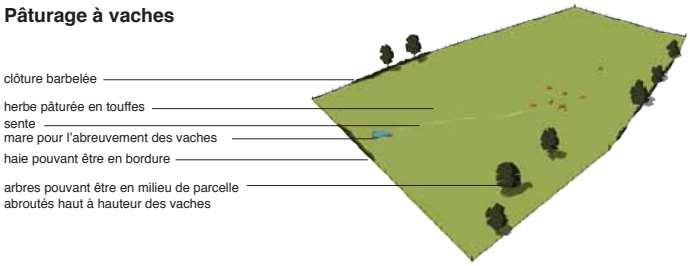

Culture et prairie temporaire

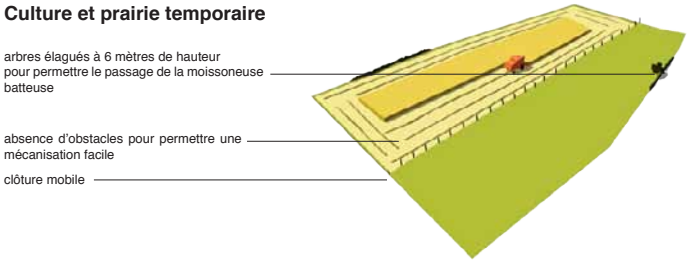

Composantes spatiales / Les différentes types d'espaces générés par le système agricole ont été interrogés. L'analyse paysagère a alors montré que celui-ci impliquait quatre composantes spatiales différentes, toutes présentant des dynamiques différentes. On recense ainsi les pâturages à moutons, les pâturages à vaches, les prés à foins et les cultures. Les deux premiers par exemple montrent une construction différente, avec des types de clôture qui ne sont pas les mêmes, des textures de pâturage qui n'auront pas le même rendu, des hauteurs d'abroutage des arbres plus ou moins hautes, la présence de points d'eau mais gérés différemment, etc. Cette compréhension de chaque type d'espace permet ainsi d'en saisir les éléments de construction et ainsi de composer pleinement avec eux.

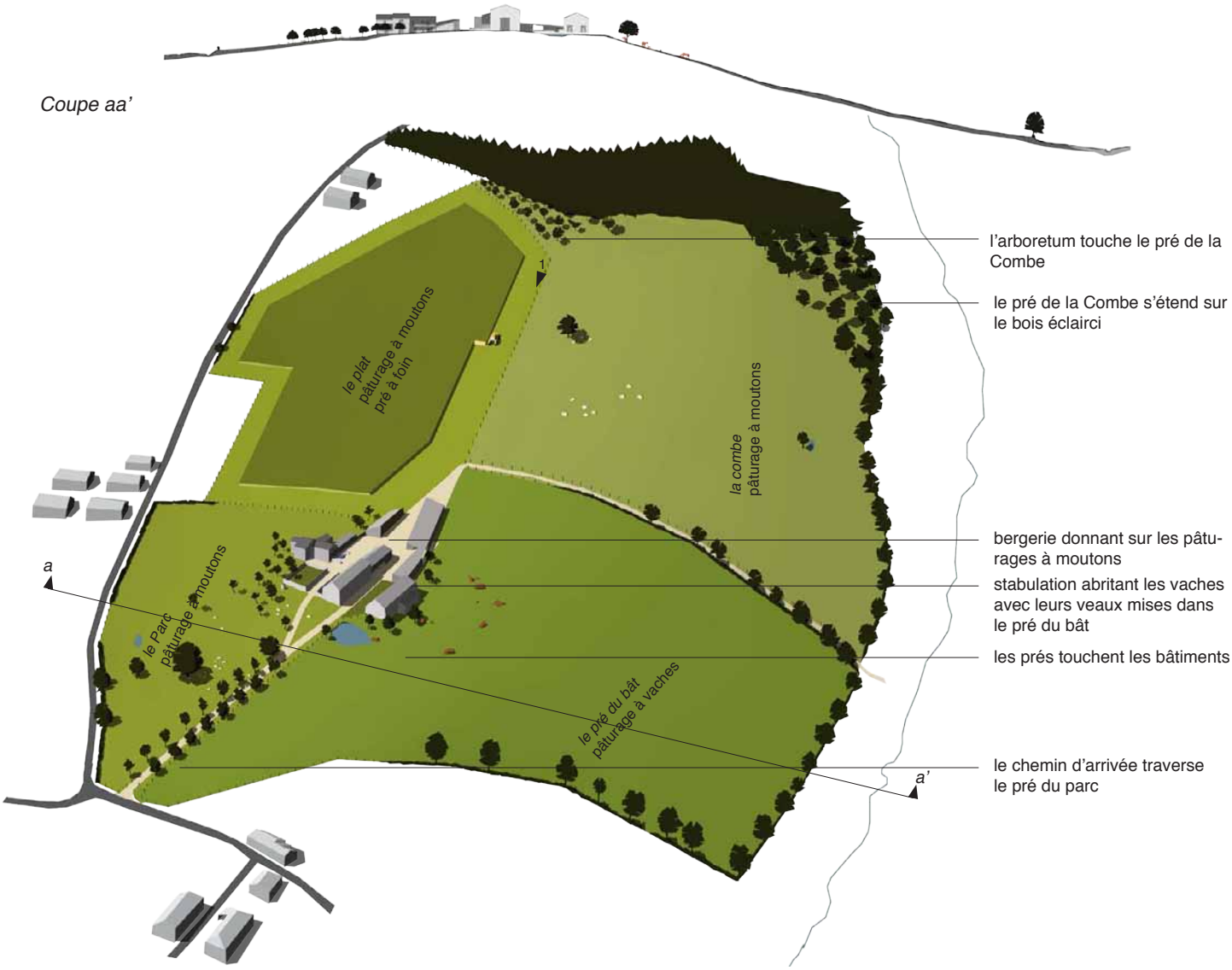

Entités / Des entités ont été définies, échelle intermédiaire entre l'exploitation de manière globale et l'échelle de chaque parcelle. Elles ont été définies afin de toutes présenter une cohérence spatiale et une cohérence agricole. L'entité ci-dessus montre celle du site bâti. Le corps de ferme est ainsi associé directement à des pâturages avec lequel il fonctionne, mais qui pourtant dans les faits présentent des relations complexes et peu évidentes.

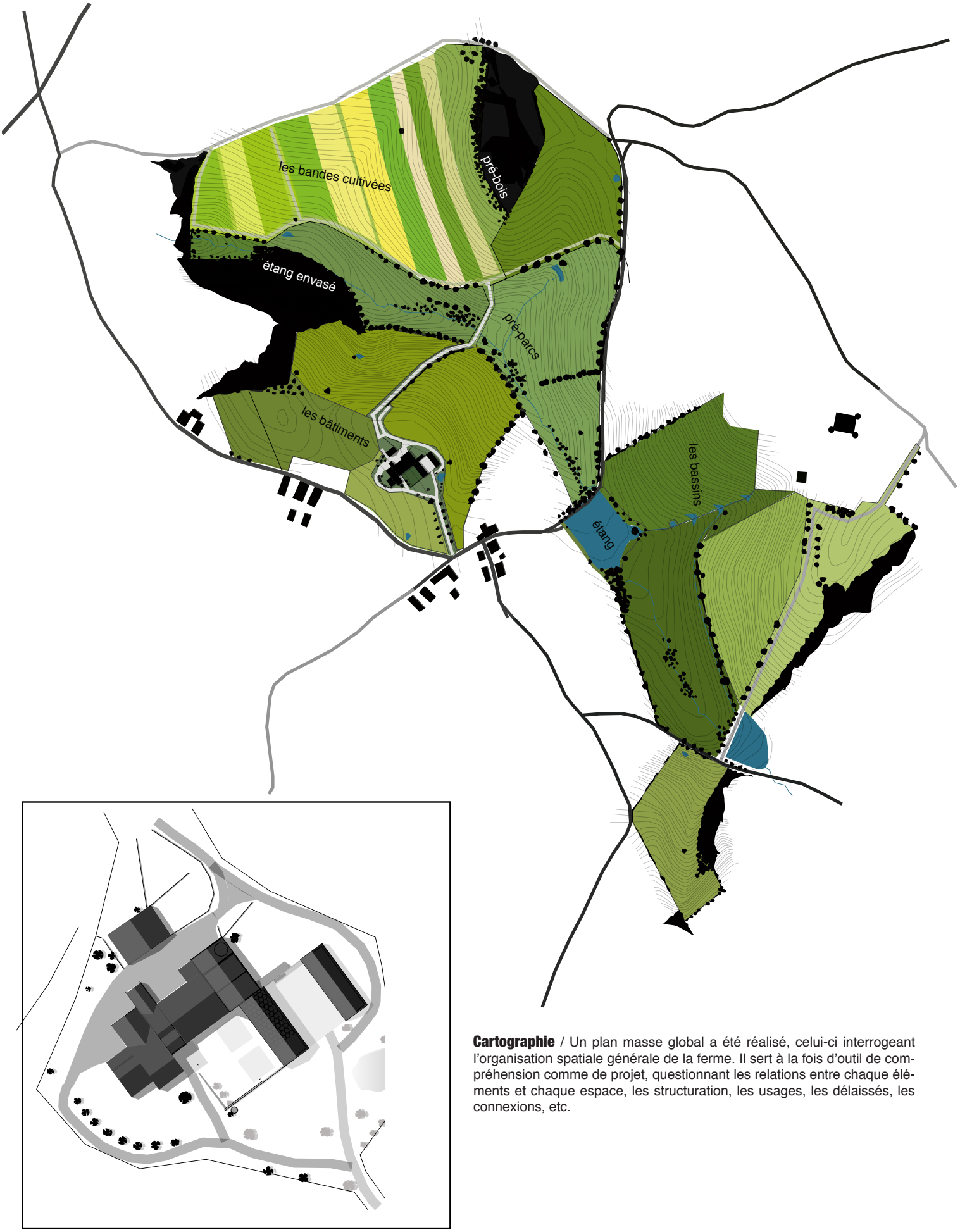

Cartographie / Un plan masse global a été réalisé, celui-ci interrogeant l'organisation spatiale générale de la ferme. Il sert à la fois d'outil de compréhension comme de projet, questionnant les relations entre chaque éléments et chaque espace, les structuration, les usages, les délaissés, les connexions, etc.

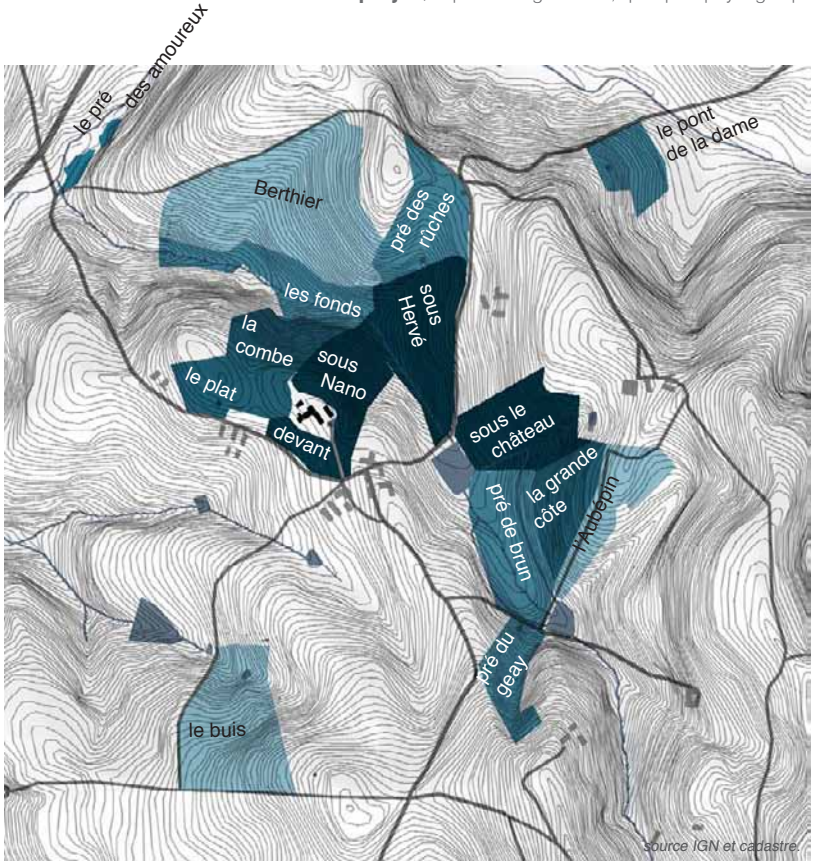

Cartographie perceptive et des temporalités / Les moyens cartographiques ont été multipliés afin de saisir de manière dynamique et perceptive ce territoire.
D'une part les nominations des prés ont été questionnées, en se rendant compte de différents types de noms donnés aux prés. Ainsi certains évoquent directement des caractéristiques de relief, comme « le Plat », la « grande côte » ou bien « les fonds ». D'autres par exemple sont attachés à des éléments ou des personnes. Ces perceptions parlent également de la manière dont l'agriculteur perçoit ces espaces.
D'autre part la question des temporalités a été abordée, en montrant par la cartographie la manière dont le site est en mouvement et en respiration permanente. La carte ci-dessous montre la ferme au printemps, présentant les vides d'usage autant dans les pâturages ou espaces extérieurs qu'au niveau des bâtiments. L'espace agricole est ainsi un espace vivant lancé dans des cycles répétés.

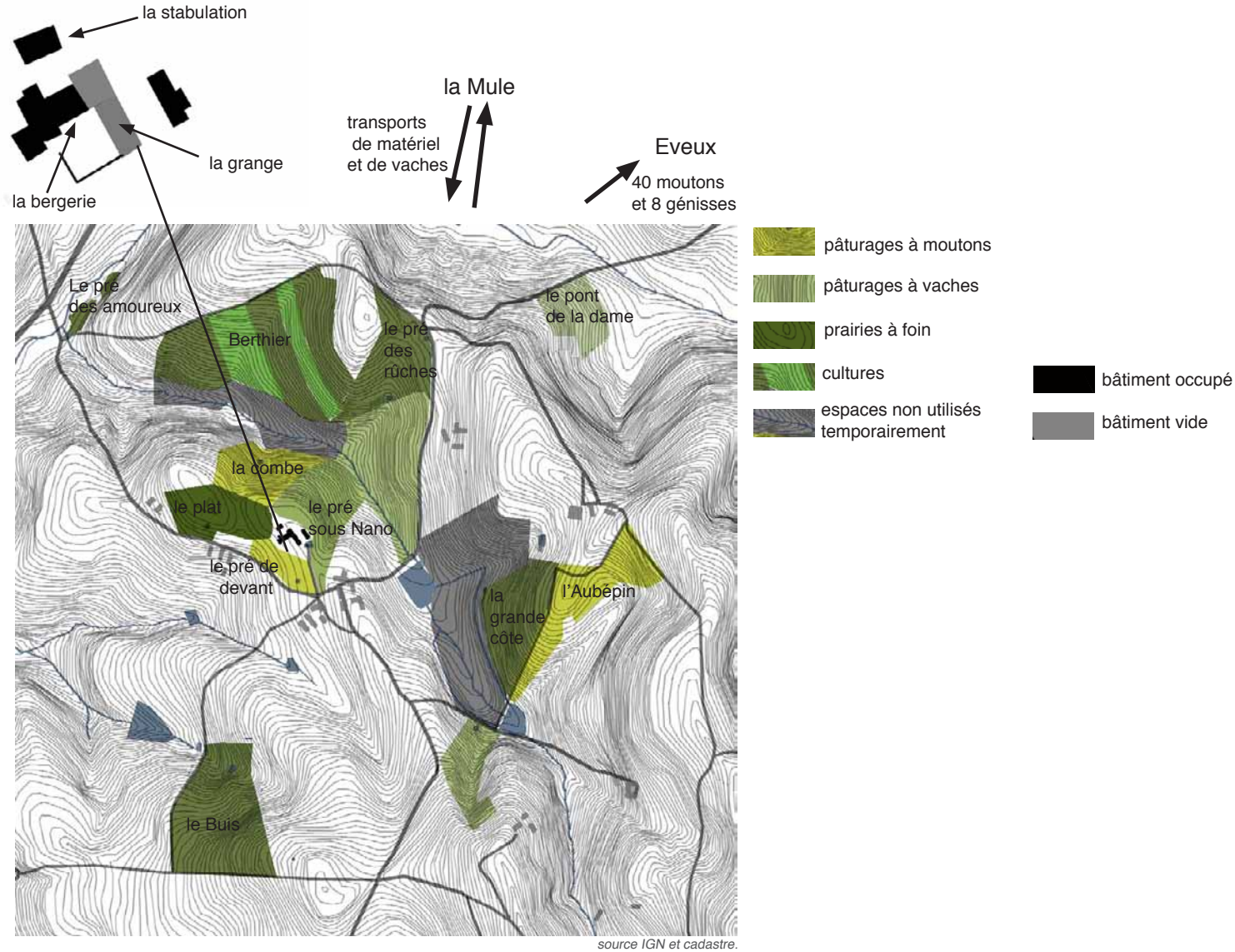

2 / PROJET

Enjeux

Depuis plus de vingt ans la ferme de Vernand avait développé une modification profonde de son système d'exploitation et de son mode de valorisation. La conversion en agriculture biologique ainsi que la valorisation par la vente directe de ses productions l'avaient conduite à des pratiques agricoles différentes ainsi qu'à une relation nouvelle avec le public et les consommateurs de ses productions. Progressivement la ferme de Vernand avait procédé à l'ouverture de cet espace, en accueillant un public extérieur lors d'évènements ponctuels notamment. La transformation environnementale du projet agricole a impliqué aussi des évolutions de son espace et des pratiques agricoles, mais sans que celle-ci ait été liée à une pensée globale du site et à un rapport au fort au contexte. Le sentiment d'une situation de plus en plus importante dans un contexte urbain, au sens où la campagne dans laquelle elle se trouve est de plus en plus partagée avec des publics extérieurs à l'agriculture, l'interrogeait aussi sur sa participation à cet espace. Les enjeux environnementaux et urbains naissant et devenant centraux ont ainsi amené à ce que le projet de paysage proposé, et surtout la possibilité d'une approche paysagère, puisse accompagner ces réflexions et permettre par l'approche spatiale et la question du projet de tenter des réponses ouvertes.

Enonciation du projet

En tant que paysagiste et architecte s'insérant dans ces évolutions à l'échelle d'une exploitation agricole particulière, notre propos et notre préoccupation première ont été de savoir comment nous pouvions être pertinents à ces échelles et face à ces questions. Nous avions l'impression dans le prolongement de nos études que l'approche paysagiste traitait souvent uniquement de l'enveloppe et ne rencontrait pas, ou très peu, le projet agricole. Celle-ci s'arrêtait fréquemment à la question des limites, focalisant notamment sur la question de la haie comme réponse paysagère unique pour faire le lien à la fois entre le vocabulaire agricole et l'intérêt environnemental. Il nous semblait pourtant que la nature paysagère même de l'agriculture reposait, et suite à l'analyse que nous avions portée, sur d'autres dynamiques. Celle-ci est plus diversifiée que l'on veut parfois le dire et propose des paysages différents et pouvant être variés, la question du bocage qui est généralement mise en avant comme paysage souhaité pouvant apparaitre comme systématique et standardisante en tant que réponse paysagère à l'échelle des paysages agricoles français qui sont à l'inverse beaucoup plus diversifiés. L'agriculture est aussi un paysage mobile, et les mécanismes de construction et de temporalité de l'agriculture doivent pouvoir être appréhendés comme matière et comme forme réelle de projet. Le paysage agricole amène ainsi à saisir différemment notre conception plus large du paysage, se devant d'être accepté comme totalement vivant, pouvant être productif et appréhendé comme sans cesse variant. Le paysage est bien un processus et une évolution n'ayant pas d'achèvement, et le paysagiste doit pouvoir l'appréhender comme tel, sans commencement ni finalité.

Basé sur cette intention, notre volonté a été de définir un propos de projet clarifié selon trois points nous paraissant essentiels :

- **Tout projet agricole est un projet de paysage en soi, qu'on le veuille ou non, et l'objectif est d'abord de le rendre conscient et de l'interroger par le biais de l'approche paysagère**. Au lieu de penser le paysage comme une résultante de l'activité agricole, il nous semblait ainsi important que le paysage comme démarche puisse être un moyen de pensée et d'amélioration nouveau du projet agricole. Le paysagiste, par les outils dont il dispose, peut ainsi formaliser et interroger le projet spatial et participer de son amélioration d'abord agronomique. Il peut de cette manière questionner ce projet agricole pour sa pertinence environnementale, pour son adaptation à son contexte, pour les relations entre les différents éléments, se rendre compte de l'usage des lieux, etc. Le paysage peut donc être un moyen de pensée et d'amélioration agronomique accompagnant totalement un projet agricole. Il se doit aussi de pouvoir saisir la question agricole et de l'appréhender comme matière centrale et vivante.

- **L'agriculture doit être capable de proposer des formes de paysages affirmées comme contemporaines et nouvelles**. Dans ce sens l'agriculture biologique, qui très souvent dans son discours se rattache à des formes agricoles précédentes et pouvant être définies comme passéistes, semble à l'inverse être une forme moderne et nouvelle d'agriculture apparaissant à même de répondre aux enjeux environnementaux et urbains qui se présentent. Celle-ci doit ainsi pouvoir être associée à des formes nouvelles de paysage, productifs, environnementaux et ouverts.

- **L'agriculture doit être motrice et dynamique d'une campagne partagée dans un contexte de plus en plus urbain.** L'avènement d'une société extrêmement urbaine provoque un contexte totalement inédit. Plus une société est urbaine et plus elle est nécessairement agricole, au moins en termes de besoins nourriciers, et pourtant les deux projets agricoles et urbains restent largement dissociés et séparés au lieu de se penser comme unique. Au lieu de subir les bouleversements urbains qui se produisent, l'agriculture doit à l'inverse être force d'anticipation et de proposition afin d'être dynamique de la pensée urbaine et de la construction de la ville au sens large. L'agriculture doit ainsi devenir

une composante motrice et consciente de la ville et de l'urbanisme. Il apparaît, à l'échelle de cette ferme, que celle-ci doit s'affirmer à la fois comme un paysage productif, nouveau et hybride, en permettant la possibilité d'appropriations extérieures et de porter de nouveaux regards.

La question des outils du projet

Si l'analyse paysagère a sollicité des outils particuliers afin de saisir et de comprendre le site, la question des outils du projet dans ce prolongement s'est posée. Définis et élaborés pendant une année, l'analyse ainsi que l'énonciation du projet ont commencé à permettre des concrétisations à partir de 2006. Ce commencement, dès le départ, s'est installé dans le mouvement des pratiques. Ce qui avait été dessiné à servit de base et d'intention générale s'étoffant ensuite dans l'interrogation de chaque lieu. Le projet s'est et se met énormément en place par l'observation et l'implication directe dans le site, vérifié et réfléchit par des allers retours permanents avec les représentations établies (cartographie notamment). Cette manière de penser et de faire le projet est devenue centrale dans sa réalisation, en prêtant l'attention au lieu et en favorisant l'immersion, en réfléchissant dans le temps des pratiques à la justesse des interventions et à leur formalisation possible. Le projet, de cette façon, s'installe progressivement et s'insère totalement dans les mouvements agricoles depuis près de 10 ans.

La grange

La grange a été l'un des premiers espaces à être modifié. Lors de l'analyse ce lieu, qui correspondait jusqu'alors à l'ancienne grange-étable, avait été repéré comme un espace totalement sous-utilisé. En effet les évolutions successives du système agricole avaient entraîné son délaissement. Initialement prévue pour abriter une vingtaine de vaches et permettre le stockage du fourrage au-dessus de l'étable, elle avait été agrandie sur ce même modèle au début des années 1980. Dix ans plus tard, le mode d'élevage a changé passant à un mode d'élevage en plein air pour les bovins. Le foin leur est porté directement dans les pâturages pendant toute la période hivernale et le principe de stockage du foin en vrac ne convenait plus, le foin étant depuis conditionné en bottes rondes. De ce fait les étables n'avaient plus d'utilité et les granges en étage étaient inadaptées pour stocker le foin désormais en balles rondes.
L'intervention mise en place dans le cadre du projet a simplement consistée à supprimer le plancher intermédiaire afin de ne créer qu'un volume unique. Celui-ci permet de créer un vaste volume de stockage pour le foin en bottes, optimisant cet espace. Basé sur l'analyse temporelle, notamment dans le sens de l'observatoire photographique, l'étude de cet espace avait montré que celui-ci présentait un vide d'usage de mars à début juillet. Il est en effet rempli lors de la récolte du fourrage au début de l'été puis progressivement vidé pendant l'hiver au fur et à mesure de la distribution du fourrage aux troupeaux. Lors de ce vide printanier il est alors utilisé depuis 2007 comme un lieu de diversification, accueillant des concerts, représentations ou encore des repas avant d'être rempli à nouveau de fourrage l'été suivant. La diversification opérée se passe ainsi dans mêmes les structures agricoles en appréhendant leur temporalité, et n'est dans ce sens pas une juxtaposition d'usage mais bien une hybridation totale de cet espace.

Les bandes cultivées

Dans le même principe l'espace cultivé a été transformé. Jusqu'en 2007 deux parcelles occupaient un versant d'environ 10 hectares, les cultures fonctionnant sur un principe de rotation réparti sur 6 ans. Une même parcelle est semée en céréales pendant trois années successives (avec association de cultures) puis semée en prairie temporaire pour 3 ans. La mise en prairie permet le repos du sol avant d'accueillir à nouveau les céréales, et surtout la présence de légumineuses dans ces prairies permet de fixer naturellement l'azote de l'air et d'enrichir le sol par ce biais. La présence de deux seules parcelles de 5 hectares chacune posait des problèmes d'érosion conséquents.
Le projet a consisté à jouer sur la qualité d'ouverture de cet espace tout en tentant de résoudre les problématiques d'érosion. La volonté n'était pas de l'enfermer par la plantation de haies par exemple, cet espace étant en permanence travaillé, modifié et changé, mais de diviser à l'inverse le versant en fines bandes cultivées ne dépassant pas 50 mètres chacune. Le découpage fin de ces bandes permet à la fois d'affirmer une diversité beaucoup plus forte et aussi de limiter l'érosion par cette succession. En même temps il met en scène un mouvement permanent, jouant graphiquement sur l'évolution incessante du versant et sur le jeu des bandes variant entre prairies et cultures.
Il peut arriver en fonction des rotations que deux bandes labourées se touchent. A ce moment-là un chemin enherbé est laissé entre elles afin de toujours limiter l'érosion. Ce chemin devient un chemin d'exploitation temporaire permettant sur la ferme de raccourcir au maximum les déplacements par la densification du réseau agricole. Il est dans le même temps connecté au chemin de randonnée bordant cet espace, lui donnant une valeur d'espace semi-public et totalement ouvert, en inscrivant ces moyens de traversée dans les mouvements agricoles.

La grange / Le bâtiment de la grange a été modifié pour permettre à la fois d'optimiser son usage agricole (ancienne grange-étable inutilisée et transformée en supprimant le plancher intermédiaire). Le projet est complètement pensé pour ses temporalités et l'hybridation des usages dans un même espace.

Les bandes cultivées / Le versant cultivé a été divisé en une dizaine de fines bandes en travers de la pente permettant de limiter l'érosion. Cet espace a été maintenu ouvert, toujours travaillé et offrant une qualité spatiale particulière. Quelques arbres isolés y sont juste plantés offrant des perchoirs ponctuels aux rapaces. Des chemins enherbés sont crées en fonction des rotations. Ils participent toujours de la gestion de l'érosion et deviennent en même temps des chemins d'exploitation ouverts à la randonnée.

Pré-bois et parcs pâturés / Au lieu d'acquérir des surfaces supplémentaires pour conforter la ferme, l'analyse des délaissés a montré la possibilité d'investir des espaces existants non valorisés. Des lisières ont ainsi été transformées en pré-bois, gagnant en surfaces de pâturages et offrant des abris aux animaux autant l'hiver que l'été. Les pâturages de fond de vallée ont été divisés afin de créer des espaces plus petits et mieux valorisés par les vaches devenant des pré-parcs.

Prés-bois et parcs pâturés

Dans le cadre du projet nous nous sommes interrogés sur la manière d'utiliser au mieux l'espace dont la ferme dispose et qu'elle valorise. L'analyse spatiale avait montrée qu'un nombre de délaissés importants existaient, autant dans les bâtiments comme la grange que dans les autres espaces. Au lieu de continuer à conforter la ferme par l'acquisition toujours souhaitée de surfaces complémentaires, à l'image de beaucoup d'autres exploitations, l'objectif porté a été de diversifier et de densifier les espaces présents.
Des principes de pré-bois ont par exemple été développés à partir des lisières forestières. Ces espaces, totalement fermés et inatteignables, ont été partiellement ouverts en enlevant quelques arbres. Ces ouvertures ponctuelles ont permis d'apporter une lumière naturelle plus forte et de permettre spontanément le développement de prairie en sous-bois. Ces pré-bois créent ainsi une typologie d'espaces qui n'existaient pas auparavant. Ils offrent d'une part des surfaces de pâturage supplémentaire et apportent d'autre part des abris naturels pour les troupeaux autant l'hiver contre les vents froids que l'été par de l'ombrage.
Les pâturages à vaches de fond de vallée connaissaient également un enfrichement progressif. Leur taille était à chaque fois importante, au moins 4 hectares, permettant aux vaches de n'investir que les parties qu'elles appréciaient le mieux. Certaines bordures, ou espaces plus restreints, avaient alors été délaissés progressivement par les troupeaux et s'étaient fermés, diminuant les surfaces de pâturages. Le projet a alors consisté à diviser ces pâturages en deux voire trois à chaque fois, en créant des parcs ne dépassant jamais plus de 2 hectares. Ces parcs plus nombreux permettent une meilleure rotation des troupeaux et évitent ainsi que ne se développe le parasitisme par la station trop longue des animaux dans un même espace. D'autre part cela permet aussi une meilleure densité et une meilleure valorisation de ces parties, en tenant de manière plus resserrée et à la fois plus mobile les animaux dans ces espaces. Les parties enfrichées ont alors été ouvertes en partie en accompagnant l'appropriation nouvelle des troupeaux dans ces fonds de vallée. L'objectif a été de jouer sur une typologie spécifique de ces prés de fond de vallée, en ayant à chaque fois des parties humides ouvertes et d'autres arborées, des espaces de sous-bois et des parties sèches ouvertes. Cela permet ainsi dans chaque pré d'offrir aux troupeaux des parties très variées valorisées différemment par les animaux en fonction des temps de l'année et même de chaque jour et des conditions météorologiques.
Des sentiers sont ensuite mis en place dans ces pâturages, soit en bordure, soit parfois à l'intérieur pour rejoindre des parties difficilement accessibles à pied. Ils permettent alors de mieux surveiller les troupeaux et de mieux les approcher. Ils sont dans le même temps toujours connectés au chemin de randonnée voisin offrant ainsi des moyens d'investissement de cette entité totalement différente de fond de vallée. Lorsque les prés sont inoccupés en fonction de la rotation des troupeaux, ils sont alors laissés ouverts et deviennent investissables, créant ainsi des prés parcs jouant sur leur hybridation totale entre usage agricole et usage extérieur en fonction des mouvements des troupeaux.

Des principes d'économie et de réutilisation, la notion de l'ordinaire

Etant dans un projet extrêmement économique, la question posée a également été celle des moyens de réalisation et de concrétisation du projet. A l'image de nombres d'agriculteurs, le recyclage d'éléments a été favorisé dans un souci d'économie mais aussi dans la recherche d'une certaine qualité esthétique de sobriété du projet.
Dans les pâturages de fond de vallée différents moyens de traversée ont été créés à partir de ces éléments. Une plateforme a été installée sur un ancien étang envasé. Celle-ci est posée sur des pneus qui étaient présents sur la ferme et construite à partir de planches récupérées. Des passages en parpaings ou en palettes ont aussi été installés. Ces systèmes de traversée permettent d'une part d'investir de manière cadrée des lieux qui ne l'étaient pas, à l'image de ces espaces humides dont les particularités et la richesse environnementale restait éloignée de notre connaissance en tant qu'agriculteur. Ils ont aussi pour fonction d'assurer des passages à pied pour rejoindre les animaux lorsqu'ils sont dans ces parties, et ainsi de mieux les surveiller. Enfin ils deviennent ponctuellement des passages empruntables par le public extérieur notamment lorsque les prés sont inoccupés, permettant aussi pour eux de découvrir ces espaces et d'investir ces pâturages lorsque les animaux n'y sont pas.

La question de l'eau

L'eau comme structuration de cet espace et comme élément du lieu a été appréhendée de manière forte. La disposition de l'essentiel de la ferme autour d'une vallée a conduit à penser la globalité du bassin versant, sa cohérence et sa qualité, et la manière dont la ferme s'inscrit dans cette ossature hydrologique.
Les pratiques agricoles, et notamment la gestion des troupeaux bovins, avaient tendance à dégrader les espaces les plus humides et à perturber la qualité d'abreuvement. Certains talwegs humides étaient utilisés comme passages des troupeaux d'un pré à l'autre et étaient ainsi très piétinés. Les mares n'étaient pas protégées des vaches dans lesquelles elles bousaient et abîmaient les berges.
Les points d'eau ont d'abord été repensés. Pour la plupart ils ont été protégés par clôture en installant des systèmes

d'exutoire toujours à l'aide de moyens de récupérations (poutres IPN, anciens poteaux électriques, baignoires). Ils ont parfois été redessinés pour s'inscrire dans le lieu et étirer des retenues qui permettent dès lors des passages secs aux animaux. Une biodiversité importante et spontanée s'est alors développée dans les points d'eau, assurant une qualité d'abreuvement bien meilleure pour les troupeaux.
Plus haut dans la vallée des bassins ont également été mis en place. Ils assurent d'une part une gestion de l'eau par filtration successive. Dans ces bassins ont été plantés en accompagnant du développement spontanée des végétaux dans ce sens (phragmites, potamot, typha). Ils permettent également des traversées pour les vaches d'un versant sec à l'autre sans dégrader les parties humides.
De la même manière enfin les fonds humides sont protégés et bénéficient d'une gestion particulière, le bassin versant étant pensé dans sa globalité et pour les différents espaces qu'ils proposent au sein de la vallée.

Vers un parc agricole

Tout le projet mené sur Vernand tend ainsi à transformer une ferme existante, qui avait déjà opéré une transition environnementale, vers un espace ouvert et hybride par l'approche paysagère. Celle-ci accompagne d'une part le projet agronomique et tend à l'améliorer dans une quête de formes nouvelles, et cherche dans le même temps à en faire un espace partagé et ouvert dans une campagne moderne et plus largement dans une société extrêmement urbaine. La volonté développée est ainsi de faire que l'agriculture soit dynamique de nouvelles formes dans ce contexte totalement inédit, en étant novatrice face aux enjeux environnementaux et urbains qui se présentent, et de faire en sorte que le paysage soit un moyen d'accompagnement de ces transitions nécessaires. Elle est aussi de chercher à ce que le paysage puisse s'emparer pleinement du projet agricole et puisse être à même d'en comprendre les logiques, les mécanismes et les qualités, afin que l'agriculture puisse être une composante à part entière et consciente du projet de paysage et de la fabrication de la ville au sens large. La notion de parc agricole a ainsi été développée, notion que nous avions commencé à notre échelle à définir en 2009 dans d'autres cadres, afin de penser complètement l'agriculture comme une forme possible et consciente de paysage.

Passages / La question du recyclage et de la réutilisation a été développée en termes de vocabulaire et de moyen de réalisation du projet. Différents systèmes de passage ont ainsi été créés à partir de pneus récupérés, de planches, de parpaings ou bien de palettes.

La gestion de l'eau / Le bassin versant dans lequel s'inscrit la ferme a été pensé à cette échelle. De même la gestion des troupeaux notamment bovins entraînait une dégradation des espaces humides et des mares comme points d'abreuvement par leur piétinement et les bouses. Celles-ci ont été redessinées et protégées des animaux en gérant des systèmes d'exutoires par élément de récupération. Des bassins ont parfois été mis en place pour créer des systèmes de filtration de l'eau et des traversées sèches pour les troupeaux sans piétiner les talwegs, en jouant toujours sur des éléments très simples et peu onéreux de projet à l'image souvent de l'espace agricole contemporain ordinaire.

3 / POLYCULTURE

Dans le prolongement de la transformation physique initiée et en cours depuis 2005 de la ferme de Vernand, il est apparu nécessaire d'investir également et parallèlement la dimension culturelle. En 2008 est ainsi née, de la convergence aussi des exploitants et de clients plasticiens, une association ayant pour vocation de porter un projet culturel à partir de ce lieu. Celle-ci a rapidement regroupée plusieurs dizaines de personnes, à la fois locaux, clients de l'exploitation ou non, agriculteurs ou encore habitant des bassins urbains proches.

A la suite de la réflexion conduite par cette association a été lancé à partir de 2009 un cycle d'art contemporain dénommé Polyculture. Celui-ci se répète désormais tous les deux ans et se passe à la fin du printemps, moment où la ferme est la plus disponible et termes d'usages et de travaux agricoles, les bâtiments étant vides, les prairies en foin et les animaux regroupés dans les fonds de vallée. Ce cycle a pour base de créer un parcours traversant l'ensemble des espaces de la ferme et sur lequel sont réparties des installations artistiques. Les artistes choisis, entre 10 et 20 en fonction des années, sont amenés à penser leur production en fonction du lieu et de la question agricole, en cherchant ainsi à porter de nouvelles représentations de l'espace agricole et de l'agriculture, et notamment de l'agriculture biologique. La volonté est également de mettre le public à l'intérieur de l'espace agricole et de l'amener à le percevoir ainsi d'une autre manière par l'immersion. Ces quelques journées sont aussi marquées par des programmations spécifiques cherchant totalement à créer un évènementiel à partir d'une exploitation agricole, et ainsi de l'hybrider totalement en ce sens.

Chaque année depuis 2009 entre 1000 et 2000 personnes lors de chaque édition se rendent sur le lieu. Le cycle est également soutenu par des institutions publiques (Région, Pays Roannais, Communauté de Communes) et surtout repose sur l'investissement de ses membres bénévoles. Ceux-ci, investis à différents degrés dans le projet, s'impliquent ainsi de plus en plus dans la fabrication et la pensée de cet espace. Les travaux menés se font progressivement collectivement (mise en place de passages, modification des bâtiments pour par exemple créer une miellerie-loge). L'intérêt est ainsi de partager consciemment la responsabilité de la conception de l'espace agricole et son investissement, celui-ci n'étant plus du seul ressort des agriculteurs dans un espace vécu et pratiqué par d'autres.

Les interventions artistiques qui ont été mises en place lors de ces différentes éditions vont aussi dans ce sens, dans une compréhension différente de l'agriculture et vers l'effacement de sa fermeture. Des prés ont été transformés en golfs agricoles, la bétaillère a été utilisée en chambre mobile, des râteliers à moutons modifiés en tables de pique-nique. Des bijoux ont été fabriqués pour les moutons avec leur propre laine, d'autres travaux ont porté sur la question de l'hybridation entre habitat humain et animal. Les machines agricoles ont enfin été utilisées comme objets de performances et les pâturages sont devenus de réels parcs ouverts, simple prairie d'un pré à moutons devenant lieu de traversées et d'arrêts.

Polyculture / Exemples de quelques interventions artistiques réalisées dans le cadre du cycle d'art contemporain mis en place depuis 2009. Ci-dessus pâturage à moutons transformé en golf agricole. Ci-dessous râtelier à moutons modifié en table de pique-nique, investissement des animaux dans les lieux d'habitation des éleveurs, bonbons pour vaches réalisés à partir de pierres à sel, réalisation d'un loto-bouse.

Exemples d'autres interventions réalisées dans le cadre de Polyculture. Ci-dessus performance d'une balle de laine réalisée à partir de la botteleuse de la ferme, ci-dessous réalisation d'une caméra obscura, caravane servant de représentation alimentée par des vélos pour l'énergie, baignoire à vaches utilisée en baignoire, pré à moutons devenant complètement parc.